

## **Sécurisation du PN n°L-134-9 entre la voirie communale « Chemin du Try Châlon » et la voirie régionale N5 - CC du 24 juin 2021**

Extraits du PV du collège du 3 mai

### **32) SECURISATION DU PASSAGE A NIVEAUX**

....

Depuis plus de deux mois nous ne sommes pas informés de la progression du projet. La Ville de Couvin souhaiterait participer aux différentes réunions concernant ces travaux pour suivre l'état d'avancement des études des travaux et plans en concertation avec Infrabel et la DG01 afin de ne pas revivre la situation vécue avant l'ouverture du centre commercial et réagir rapidement."

...

Pourquoi la commune de Couvin n'a-t-elle pas encore reçu cet avenant alors que lors du CC du 27 mai, nous devons approuver un avenant à cette convention ?

Pour garantir la fin des travaux de sécurisation du PN, le 30 octobre 2021, la commune de Couvin a-t-elle exigé une caution bancaire ? Si oui, à qui ? Et de quel montant ? Si pas envisage-t-elle de le faire maintenant ?

Cette convention déjà mal fagotée au départ en février 2020 - comme nous l'avions déjà souligné à l'époque – n'a pas permis de résoudre le différent entre Infrabel et le promoteur, nous demandons au collège communal de Couvin d'inviter les 3 autres signataires de la convention à venir expliquer en conseil communal le pourquoi du blocage actuel.